

FINALE RÉGIONALE INTERCLUBS AVENIRS POUSSINS

RAPPEL : TOUS LES NAGEURS(ses) DOIVENT ETRE LICENCIES AU MOMENT DE LA COMPETITION

DATE : 21 JUIN 2009

Lieu : BREST PISCINE FOCH

Bassin : 25 M X 6 COULOIRS

CATEGORIES D'AGE :

Equipes de six nageurs ou six nageuses ou mixtes dans les catégories suivantes :
9 ANS ET MOINS, nés en 2000 et après -10 -11 ans nés en 1999-1998

Fiche d'engagements avenir-poussins (page 56 du spécial règlement du Comité de Bretagne) A retourner au comité de Bretagne le **8 JUIN 2009**

IMPORTANT Tout engagement non parvenu à cette date cachet de la poste ou date d'envoi internet faisant foi ne sera pas pris en considération.

Auprès du Secrétariat Régional
Comité de Bretagne de Natation – BP 20716 – 35007 RENNES CEDEX
Adresse e.mail : com.bretagne.natation@wanadoo.fr

RECOMPENSES :

Responsable - Le Comité Régional
Les 5 premières équipes dans chaque catégories seront récompensées.

PROGRAMME		
Ouverture du bassin	9 H 30	13 H 30
Officiels	9 H 30	14 H 00
Début des épreuves	10 H 15	14 H 15
PROGRAMME	10 minutes de nage	Relais 6X25 m 4 nages Relais 6X25 NL



PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITE DE BRETAGNE

RÈGLEMENTS SPORTIFS

Chaque équipe de club est composée de 6 personnes garçons ou / et filles ou mixtes, dans les catégories suivantes : équipe AVENIRS, équipe POUSSINS, équipe AVENIRS-POUSSINS.

- 1) Relais 6 X 25 m 4 nages – 25 DOS – 25 NL – 25 BRASSE – 25 NL – 25 PAP – 25 NL .
- 2) Relais 6 X 25 m Nage Libre.
Pour les deux relais, le départ côté petit bain peut se faire en plongée ou dans l'eau suivant la profondeur du bassin.
- 3) 1 épreuve d'endurance : 10 mn Nage Libre pour chaque membre de l'équipe (6 nageurs).
 - 1) départ plongé - Le départ du 1° nageur sera donné selon les règles de la F.F.N, les suivants partiront de 5 secondes en 5 secondes aux 5 coups de sifflets suivants donnés par le starter (sans l'ordre de mise en place "à vos marques"). Un signal sonore différent (corne de brume par exemple) retentira à la fin de l'épreuve des 10 minutes après le 1^{er} départ.
 - 2) Un juge, à chaque extrémité de chaque ligne d'eau, additionnera le nombre de touches effectuées de son côté par chacun des 6 nageurs au cours de l'épreuve. L'arrêt du comptage s'effectue au signal de fin. Les deux comptages seront additionnés pour obtenir le nombre de 25 m parcourus par l'équipe.
 - 3)

Possibilité aux équipes qualifiées mais incomplète le jour de l'épreuve de nager hors classement.

Classement : Il s'effectuera par l'addition des points de chaque épreuve selon le décompte suivant :

- Le 6 X 25 3 Nages donnera le nombre de points
- Le 6 X 25 Nage libre donnera le nombre de points
- Le 10 minutes de nage donnera en points le total du nombre de 25 m parcouru par l'équipe multiplié par 6.

Le classement des clubs s'effectue par cotation des performances à la table Régionale.

QUALIFICATION :

A l'issue des éliminatoires départementales (date limite le 24 MAI 2009), les départements feront parvenir leurs résultats au Secrétariat Régional.

Le Secrétariat Régional avertira les Comités Départementaux qui préviendront les clubs ayant des équipes qualifiées : Les 20 meilleures équipes de chaque catégorie – AVENIRS MIXTE– POUSSINS MIXTE – AVENIRS/POUSSINS MIXTE seront qualifiées.

TRAITEMENT INFORMATIQUE DE LA COMPETITION :

Les clubs sont tenus de confirmer leur participation pour le 2 JUIN 2009 et de faire parvenir les engagements pour le 8 JUIN 2009 sur bordereau d'engagements (page N°70)

Si un club a plusieurs équipes, il doit préciser sur le bordereau le N° de l'équipe.

DROITS D'ENGAGEMENT :

26 € par équipe.

OFFICIELS :

Chaque club ayant plus de cinq nageurs ne présentant pas d'officiel sera pénalisé de 50 € par réunion.

LES ENGAGEMENTS, FORAITS, seront facturés ultérieurement aux CLUBS
--